

Membres du Conseil d'établissement	Présent	Absent
Parents		
Mme Lise Dupont, Présidente Substitut au comité de parents de la CSSDM	X	
M. Donald Diotte Représentant au comité de parents de la CSSDM	X	
Mme Sylvie Hamelin Vice-présidente	X	
Mme Laura Marcela Monsalve de Garzon	X	
M. Samir Abdelmajid Chourouk	X	
Parents-substituts		
Mme Josianne Binette		X
Mme Saliha Abed Meraim		X
Enseignants		
Mme Mylène Portelance	X	
Mme Emmanuelle Breton	X	
Mme Esther Lehoux		X
Professionnel		
Mme Sophie Mongrain	X	
Personnel de soutien		
Mme Nathalie Boucher	X	
Direction		
M. Guy Lauzé, Directeur	X	
Représentants de la communauté		
Mme Carole Doré, Centre Radisson	X	
Mme Dominique Héroux, CRME	X	
Invité(s)		



École Joseph-Charbonneau
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

PROCÈS VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 3 mai 2022, 18h00
Rencontre # 7

Quorum

- 1^{er} quorum : 1/2 des membres + 1 (minimum 6)
- 2^e quorum : majorité des parents (minimum 3)



Points	Notes
1. Ouverture de la rencontre Mme Dupont	5 min.
▪ La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence	
▪ Prise de présence et vérification du quorum	
▪ Ouverture de la rencontre à :	18h01
▪ Nomination d'un secrétaire :	Dominique Héroux
▪ Nomination gardien du temps :	Sophie Mongrain
▪ Nomination gestionnaire du « clavardage »	Mylène Portelance
2. Mot de bienvenue de la direction M. Lauzé	2 min.
	<ul style="list-style-type: none">▪ Départ de madame Geneviève Dubois-Psaila pour remplacement d'une direction d'école et remplacement de cette dernière par madame Emmanuelle Breton.▪ Projet de la nouvelle salle multi, toujours en attente d'une décision du SRM.▪ Portes ouvertes le 19 mai pour les parents des finissants de VD. Les invitations seront envoyées sous peu.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) Mme Dupont	5 min.
▪ Proposé :	Mylène Portelance
▪ Secondé :	Sylvie Hamelin
4. Question(s) du public M. Lauzé	1 min.
5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 5 avril 2022 Mme Dupont	10 min.
▪ Dépôt du document	Les modifications au procès-verbal sont faites séance tenante.
▪ Proposé :	Emmanuelle Breton
▪ Secondé :	Laura Marcela Monsalve de Garzon
6. Suivi des items de la rencontre du 5 avril 2022 M. Lauzé	5 min.
▪ Nouveaux locaux	M. Lauzé a eu des échanges avec le central pour clarifier certaines dispositions en début de semaine à propos de l'aménagement des nouveaux locaux de salle multidisciplinaire et de bibliothèque. Deux comités internes ont également été mis sur pied afin de réfléchir aux aménagements de ces espaces. Mme Dupont demande si une intervention des parents du CÉ pourrait être nécessaire afin d'assurer le respect des courts délais dont
▪ Offre de service de la technicienne en documentation	



Points	Notes
	dispose l'école pour assurer une offre de service conforme pour la rentrée scolaire. .
7. Rapport annuel de gestion du Conseil d'établissement 2021-2022 Mme Dupont	
	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Point statutaire en suivi à chaque rencontreItems relatifs à la reddition annuelle des comptes	<ul style="list-style-type: none">Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'établissement. Reporté au 7 juinApprobation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières) (cf document transmis par M. Lauzé) Seul changement important à noter est l'augmentation des heures de stages pour les groupes FPT-FMS, avec une gradation selon l'année, pour se rapprocher des critères du Ministère de l'Éducation. Nouveaux ateliers de travail sont prévus également. Approuvé par Sophie Mongrain Secondé par Samir ChouroukFrais scolaires (cf document transmis par M. Lauzé) Il s'agit de la même grille que l'an passé, avec une augmentation de 10¢ au tarif de l'agenda. Comme le document n'a pas encore été soumis aux enseignants, certaines modifications mineures pourraient s'appliquer. Approuvé par Emmanuelle Breton Secondé par Mylène PortelanceMme Dupont demande s'il serait possible d'avoir une idée des montants récoltés en contribution volontaire et propose que le CÉ transmette une lettre d'incitation aux parents pour la contribution volontaire comme les années passées.Fournitures scolaires (cf document transmis par M. Lauzé) Comme le document n'a pas encore été soumis aux enseignants, certaines modifications mineures pourraient s'appliquer. La liste des fournitures peut être ajustée par l'enseignant en début d'année en fonction des besoins spécifiques des élèves. Approuvé par Mylène Portelance



Points	Notes
	Secondé par Samir Chourouk
8. Projet éducatif de l'école : Suivi M. Lauzé	15 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi 25 avril<ul style="list-style-type: none">○ Accueil de futurs élèves de VD au gymnase avec les groupes 304 et 701 (9h30, 10h15 et 15h00)
9. Situation budgétaire de l'école 2021-2022 (I) M. Lauzé	5 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre	<ul style="list-style-type: none">▪ Préparation budgétaire en juin
10. Autres activités M. Lauzé	10 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Plan de lutte contre l'intimidation et la violence▪ Sorties scolaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation au cé. de juin▪ 3 mai sortie au planétarium par le groupe en virtuel. Sortie payée dans la mesure école inspirante (entrées seulement pour un montant de 187\$).▪ 24 mai Mylène & Angela et Naïma le 14 juin au biodôme. Sortes payées dans la mesure école inspirante. Il reste à obtenir les coûts de transport associés à ces activités, les soumissions ont été demandées.▪ Les sorties à caractère scientifique ne peuvent être défrayées par le budget attribué pour les sorties scolaires en milieu culturel. La mesure « École inspirante » couvrira donc la majorité des sorties scolaires prévues d'ici la fin de l'année.▪ Le tableau des sorties scolaires est approuvé par le CÉ.▪ Pour faciliter les sorties dans le quartier, le CÉ autorise que ce type d'activité puisse se tenir.
11. Gestion de l'école M. Lauzé	15 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Élément(s) en lieu avec la pandémie<ul style="list-style-type: none">○ Directives : Demande du CSSDM de reprendre les CÉ en présentiel	<ul style="list-style-type: none">▪ On note une augmentation des cas chez le personnel depuis janvier▪ Une directive a été transmise par le CSSDM indiquant que « les CÉ doivent dorénavant tenir leurs séances en présentiel ». Un tour de table des parents permet de faire ressortir l'aspect facilitant pour eux de tenir ces rencontres en virtuel. M. Lauzé va écrire au secrétariat général pour demander la poursuite des CÉ en virtuel considérant les particularités de notre école.



Points	Notes
<ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe de travail sur l'offre de service des écoles spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a aura une présentation à l'équipe de l'école des résultats de ce comité de travail le 19 mai prochain. Mme Dupont demande s'il sera possible de prendre connaissance des résultats de ce groupe de travail.
12. Comité de parents CSSDM M. Diotte	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de la dernière rencontre il y a eu une présentation du nouveau mode de gouvernance prévu pour le CSSDM, avec la création d'un conseil d'administration sur lequel siègeront 5 parents.
13. Courrier M. Lauzé	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun élément
14. Fondation Héros de tous les jours Mme Hamelin	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité de financement : Activité yoga prévue le 21 mai https://www.herosdetouslesjours.org/evenements Diffusion par courriel a été faite aux familles et aux membres du personnel. Envoi papier sera fait via les sacs à dos, avec la collaboration des élèves de FPT. ▪ Don important pour le bal des finissants (4000\$)
15. Transition école-vie active (TÉVA) + Mesdames Mongrain et Portelance	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi - TEVA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec les finissants de 2023 : aucun participant ▪ Rencontre avec les finissants de 2022 : très belle participation ▪ Mme Mongrain a accompagné une élève au CÉGEP Rosemont en prévision de l'année prochaine. Ce fut une visite très rassurante pour la jeune.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi - SASEFA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le laboratoire de suppléance à la communication travaille à instaurer un partenariat avec le SASÉFA dans le but d'assurer une bonne TÉVA ▪ Nous devons aller leur présenter le matériel que nous utilisons et visiter les lieux le 3 mai prochain.



Points	Notes
16. Parole aux enseignants (I) Mesdames Breton, Lehoux et Portelance 5 min.	
<ul style="list-style-type: none">Suivi	<ul style="list-style-type: none">Il y a de beaux comptoirs de vente des secteurs 200 et 400.Tous les enseignants et les élèves sont très heureux de faire de nouveau des sorties.La cohorte de l'automne commencera les pratiques en autobus bientôt. Le 11 mai prochain, 2 élèves du secteur FPT feront un « test » d'accessibilité au métro Côte-Vertu avec Mme Mathilde Le Bouëdec de la STM. La cohorte du printemps sera reportée à l'automne prochain
17. Parole à la professionnelle (I) Mme Mongrain 5 min.	
<ul style="list-style-type: none">Suivi	<ul style="list-style-type: none">Mme Mongrain souligne le bon coup de Mme Breton qui a organisé une haie d'honneur pour le retour de nos athlètes du Défi SportifSuivi pour les commandites pour le Bal : pour le moment 300\$ d'accumulés, en attente d'un possible de don de la Fondation Mirella et Lino Saputo.Mme Mongrain souligne le superbe travail du comité du bal : Pierre-Luc Beaudry, Anne Fréchette, Sophie Mongrain et Vanessa Tessier.
18. Parole au personnel de support (I) Mme Boucher 5 min.	
<ul style="list-style-type: none">Suivi	<ul style="list-style-type: none">Rien à signaler
19. Parole à la communauté (I) 10 min.	
<ul style="list-style-type: none">CRME Mme Héroux	<ul style="list-style-type: none">Dans le cadre d'une consultation sur l'accessibilité aux services pour les personnes aux prises avec un handicap moteur, le CHUSJ souhaite questionner des parents de tous les secteurs de notre établissement. Dans ce contexte, Mme Héroux demande si les parents du CÉ ont déjà vécu des embûches dans l'adaptation des lieux lorsqu'ils sont venus à l'école, ou à l'école Victor-Doré. Aucun parent ne note d'enjeu particulier dans les écoles. Mme Portelance porte à l'attention du CÉ le mauvais état des trottoirs autour de l'école.La formation offerte aux transporteurs scolaires pour la sécurité des élèves dans les autobus adaptés a connu un grand succès. Trois cohortes ont reçu la formation. Nous verrons à répéter l'initiative car d'autres personnes souhaiteraient y participer.



Points	Notes
<ul style="list-style-type: none">Centre Radisson Mme Doré	<ul style="list-style-type: none">Mme Doré nous informe qu'une vingtaine de membres du Centre communautaire Radisson (CCR) ont tenu une rencontre avec M. Beaudry, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif, qui est venu sur place afin de discuter du dossier de changement du sens de la rue pour faciliter la fluidité des transports adaptés pour les arrivées et les départs du Centre.Les participants de l'atelier Créations numériques ont réalisé, en impression 3D, divers visuels et slogans qui feront l'objet d'un vote auprès de l'ensemble des membres afin de déterminer le visuel et le slogan qui seront apposés sur les chandails distribués aux personnes inscrites à la session d'été.La bibliothèque le Marque-page, a été officiellement lancée la semaine dernière. Toutes les étapes de mise en place de ce projet ont été réalisées par les membres (constitution du catalogue des titres lequel est disponible sur le site internet, numérisation de la jaquette des livres, sélection des documents, élagage des stock reçus, constitution des catégories, création de la carte de bibliothèque et d'un marque-page pour chaque membre, etc.) ainsi que l'animation différentes parties de l'évènement de lancement. Une très belle réalisation de longue haleine, des apprentissages significatifs et la satisfaction de la concrétisation des énergies investies avec en prime un témoignage émouvant d'une participante qui a mentionné avoir fait l'achat de son premier livre à vie, grâce à son implication dans ce projet.Les participants à Handirézo des jeunes (les samedis) s'affairent actuellement à préparer une porte ouverte pour faire connaître les activités qu'ils réalisent à d'autres jeunes ayant un ou des handicaps physiques. La porte ouverte se tiendra le samedi 28 mai de 14h30 à 16h30 au Centre communautaire Radisson.



Points	Notes
20. Parole aux parents (I) Parents	5 min.
▪ Suivi	M. Chourouk tient à remercier Mme Mongrain pour son implication dans la transition vers le CÉGEP pour l'une de nos élèves.
21. Date de la prochaine rencontre Mme Dupont	7 juin 2022 @ 18h00
22. Clôture de la rencontre Mme Dupont	
▪ Fermeture de la rencontre à :	19h51

Signatures du procès-verbal

Secrétaire

Date : 3 mai 2022

Direction d'école

Président(e) du Conseil d'établissement



ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

	Secrétaire		Secrétaire
19 octobre 2021	Sophie Mongrain	1 février 2022	Mylène Portelance
9 novembre 2021	Sylvie Hamelin	8 mars 2022	Esther Lehoux Emmanuelle Breton
7 décembre 2021 (non requise)	Samir Chourouk	5 avril 2022	Nathalie Boucher
11 janvier 2022	Emmanuelle Breton	3 mai 2022	Dominique Héroux
		7 juin 2022	Donald Diotte

ANNEXE 2. Rapport annuel de gestion du Conseil d'établissement

Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	CÉ juin 2023	Point d'Information	Le projet éducatif est prolongé d'une année.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	CÉ juin 2022	Passation du QES élèves et personnel	Adoption en juin
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Potentiellement avril 2022	Approuver le code de vie	Le conseil étudiant a été consulté
Approbation des contributions financières exigées	CÉ juin 2022	Approuver	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	CÉ juin 2022	Consultation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	CÉ juin 2022	Approuver	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.



Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des règles de fonctionnement des services de garde			
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	???		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction	CÉ mai	Consultation	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	???		
Transmission de documents à l'intention des parents	les Info lettres		Info-parents
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Informé	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus de programmes d'études	Non applicable?		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus	???	Application difficile	



Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	CÉ mai?	Approuver	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	???	Approuver à chaque séance s'il y a des sorties scolaires.	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	??? quel contexte, applicable?	Le cé. pourrait décider de consulter les parents sur un sujet X exemple : consultation PTRDI en début d'année	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	??? conseil étudiant? Lesquelles sont obligatoires	Il faudrait se pencher sur la consultation exemple : appréciation des sorties éducatives ou activités école	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Avril	Nous avons eu une belle programmation d'activités par Jessica Daigneault	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	???	Contrats de Jessica Daigneault + artistes et conférenciers	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Début d'année? Exemple : 3 oct élections provinciales		



Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Exemple : bal des finissants		
Approbation du budget annuel de l'établissement	Budget pour l'année en cours? Juin Une ventilation sera faite au prochain c.é		
Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			



Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement

AOÛT ET SEPTEMBRE	
Art. 47	Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitué au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)
Art. 48 à 51.1 et 102	Élection des membres du personnel et des élèves
Art. 83 et 110.3.1	Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : <ul style="list-style-type: none">• les services éducatifs et les services extrascolaires offerts;• le contenu du projet éducatif et son évaluation;• l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4	
Art. 96	Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi
Art. 42 et 102	Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP
Art. 256	Formation d'un comité de parents du service de garde si des parents en font la demande au conseil d'établissement
Art. 53 et 459.5	Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement <i>Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.</i>



Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Art. 53 et 70	Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous
Art. 56 et 107	Choix de la présidence et de la vice-présidence
Art. 42	Nomination des représentants de la communauté
Art. 67 et 108	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel
Art. 66 et 108	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
Art. 74 et 109	Présentation et suivi du projet éducatif
Art. 87	Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13	Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Art. 37 et 97.1	Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
Art. 76 et 110.2	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) <i>Par exemple, le conseil approuve ces règles et mesures qui entrent en vigueur en novembre de l'année scolaire en cours jusqu'en novembre de l'année suivante. Un conseil pourrait aussi approuver ces règles et mesures au printemps, pour qu'elles soient en vigueur l'année scolaire suivante (ex. : code de vie dans l'agenda remis aux élèves en début d'année).</i>



Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE (SUITE)

Art. 84, 89 et 110.2	Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – en tout temps
Art. 85	Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre
Art. 89.2 et 110.4	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
Art. 94 et 110.4	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement

JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain



Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MARS, AVRIL ET MAI	
Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3	Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)
Art. 771	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel - pour l'an prochain
Art. 79 et 110.1	Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement
Art. 96.15	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
Art. 75.1 et 110.4	Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaire, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel
MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) - ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire



Annexe 3. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE OU AU BESOIN	
Art. 78, 78.1, 110 et 110.0.1	Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative)
Art. 87	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école
Art. 89.1	Consultation des parents de l'école
Art. 96.13 et 110.10	Transmission de documents à l'intention des parents
Art. 90 et 110.3	Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
Art. 93 et 110.4	Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
Art. 96.15	Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement
Art. 217	Consultations par le centre de services scolaire (politiques, règlements, etc.)